RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02845
Numéro SIREN : 793 190 968
Nom ou dénomination : ABC-CULTURE

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/033555

COMPTES ANNUELS 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SASU ABC CULTURE

249 avenue Lacassagne
69003 LYON

APE : 4791A
Siret : 79319096800016

Certifiés conformes
Président
Alexis Bertheau

ABC culture

Sommaire

1. Comptes annuels **1**
Bilan actif 2
Bilan passif 3
Compte de résultat 4
Compte de résultat (suite) 5
Annexe 7
Règles et méthodes comptables *8*
Notes sur le bilan *10*
Notes sur le compte de résultat *16*
Autres informations *17*
2. Détail des comptes **18**
Bilan détaillé 19
Compte de résultat détaillé 24
3. Liasse fiscale **29**

ETATS FINANCIERS 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	900	900		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 361	18 614	2 748	966
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	192		192	192
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 160		7 160	7 246
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**29 614**	**19 514**	**10 100**	**8 405**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	20 904		20 904	33 008
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	60 660		60 660	96 935
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	227 654		227 654	95 258
Autres créances	128 594		128 594	98 387
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	300 000
Disponibilités	203 474		203 474	81 170
Charges constatées d'avance (3)	365		365	9 332
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**941 652**		**941 652**	**714 091**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	378		378	2 279
TOTAL GENERAL	**971 644**	**19 514**	**952 130**	**724 775**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	124 188	34 211
Report à nouveau		-91 489
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**206 587**	**181 465**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**374 775**	**168 188**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	378	2 279
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**378**	**2 279**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	314 321	337 435
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 491	73 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 622	33 449
Dettes fiscales et sociales	105 745	109 801
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	110 499	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**574 679**	**553 875**
Ecarts de conversion passif	2 298	433
TOTAL GENERAL	**952 130**	**724 775**
(1) Dont à plus d'un an (a)	196 564	255 874
(1) Dont à moins d'un an (a)	378 114	298 001
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	58 447	37 435
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 989 232	1 675 595	3 664 826	3 384 909
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	706 289	136 531	842 820	528 049
Chiffre d'affaires net	**2 695 520**	**1 812 126**	**4 507 646**	**3 912 958**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				450
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			350	
Autres produits			41	170
Total produits d'exploitation (I)			**4 508 037**	**3 913 578**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 712 491	2 493 552
Variations de stock			36 275	-22 535
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock			12 104	-9 709
Autres achats et charges externes (a)			1 144 505	910 080
Impôts, taxes et versements assimilés			12 856	11 755
Salaires et traitements			290 993	312 211
Charges sociales			87 722	66 545
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 275	2 786
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			90	323
Total charges d'exploitation (II)			**4 298 311**	**3 765 008**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**209 726**	**148 570**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2	3
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			22 121	27 923
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			2 279	461
Différences positives de change			2 811	7 274
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**27 214**	**35 661**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			378	2 279
Intérêts et charges assimilées (4)			2 662	2 769
Différences négatives de change			6 192	4 683
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**9 233**	**9 731**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**17 981**	**25 930**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**227 707**	**174 500**

AB

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	36 383	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**36 383**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**36 383**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	57 503	-6 965
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 571 634**	**3 949 239**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 365 046**	**3 767 774**
BENEFICE OU PERTE	**206 587**	**181 465**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ETATS FINANCIERS 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABC CULTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 952 130 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 206 587 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	900			900
Immobilisations incorporelles	**900**			**900**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 275	3 056	5 970	21 361
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**24 275**	**3 056**	**5 970**	**21 361**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	192			192
- Prêts et autres immobilisations financières	7 246		86	7 160
Immobilisations financières	**7 438**		**86**	**7 352**
ACTIF IMMOBILISE	32 613	3 056	6 056	29 614

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 056		3 056
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**3 056**		**3 056**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 970	86	6 056
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**5 970**	**86**	**6 056**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	900			900
Immobilisations incorporelles	**900**			**900**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 308	1 275	5 970	18 614
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**23 308**	**1 275**	**5 970**	**18 614**
ACTIF IMMOBILISE	24 208	1 275	5 970	19 514

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 363 774 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 160		7 160
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	227 654	227 654	
Autres	128 594	128 594	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	365	365	
Total	**363 774**	**356 614**	**7 160**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	180 891
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	18 448
BANQUE - INTERETS COURUS A RECEVOIR	350
Total	**199 689**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	2 279	378	2 279		378
Total	**2 279**	**378**	**2 279**		**378**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		378	2 279		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 574 679 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	58 447	58 447		
- à plus de 1 an à l'origine	255 874	59 310	196 564	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 622	39 622		
Dettes fiscales et sociales	105 745	105 745		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	114 990	114 990		
Produits constatés d'avance				
Total	**574 679**	**378 114**	**196 564**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	44 126			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	25 891
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	697
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	4 585
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	8 762
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	1 358
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	2 596
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 269
CLIENTS - RRR A ACCORDER	110 499
Total	**157 656**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	365		
Total	365		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	679 774	136 531	816 305
Ventes de marchandises	1 989 232	1 675 595	3 664 826
Produits des activités annexes	26 515		26 515
TOTAL	2 695 520	1 812 126	4 507 646

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 7 000 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		36 383
TOTAL		36 383

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

ABC-CULTURE

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000€
Siège social : 249 avenue Lacassagne
69003 Lyon
793 190 968 RCS Lyon

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Décision de l'associée unique du 30 juin 2022

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit un bénéfice de 206 587 Euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 206 587 Euros

A titre de dividendes prélevés sur le bénéfice de l'exercice : 206 587 Euros

A titre de dividendes prélevés sur le compte « autres réserves » :43 413 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous indiquons que les sommes distribuées à titre de dividendes par la société au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%
31/12/2020	Néant	Néant	Néant
31/12/2019	Néant	Néant	Néant
31/12/2018	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Alexis BERTHUY

ABC CULTURE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 40.000 €uros

Siège Social : 249 avenue Lacassagne

69003 LYON

793 190 968 R.C.S. LYON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 Décembre 2021

LYON EXPERTISE AUDIT

Société par actions simplifiée

Siège social : 119 boulevard de Stalingrad – Le Central Parc - 69100 VILLEURBANNE

RCS LYON 812 427 813

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 Décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par **votre assemblée générale en date du 17 mars 2016**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABC CULTURE** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1er janvier 2021** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés du respect des règles et méthodes comptables lors de la reconnaissance du revenu.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du **Président** et dans les autres documents adressés **aux actionnaires** sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives à la reconnaissance du revenu.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par **le Président**.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

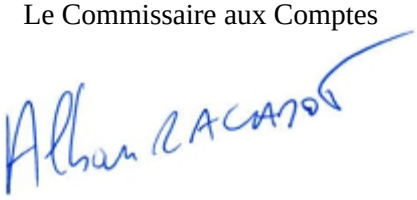
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 24 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes



Alban RACADOT

Lyon Expertise Audit

LYON EXPERTISE AUDIT

Société par actions simplifiée

Siège social : 119 boulevard de Stalingrad – Le Central Parc - 69100 VILLEURBANNE

RCS LYON 812 427 813

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société ABC CULTURE.

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention qui auraient été autorisées au cours de l'exercice écoulé.

Convention déjà approuvées par l'assemblé Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Lyon, le 24 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

Alban RACADOT

Lyon Expertise Audit

